

DRAGUIGNAN

MAGAZINE

*Le bonheur
de se retrouver*

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE DRAGUIGNAN N°52 - JUILLET-AOÛT 2021



Ville de Draguignan



COVID-19

Point de situation

4

ANIMATIONS ESTIVALES

Un été rythmé d'animations

6 à 9

ENSEIGNEMENT

Retour sur une année scolaire particulière

10

TRAVAUX

12

CULTURE

La belle saison d'une odysée culturelle

14

ACTUS

16

SPORT

**Sheyen Petit - Street work out
Skate core syndicate - Terre de Jeux 2024
Sport en accès libre**

18

ENVIRONNEMENT

Déployer des points d'apport volontaire

20

LES NOUVEAUX COMMERCES

22

QUIZ DRAGUIGNAN MAGAZINE

23

EXPRESSION POLITIQUE

24

PRATIQUE

26



Les beaux jours sont de retour et nous retrouvons le bonheur de vivre ensemble. C'est la belle saison des animations qui ponctuent la vie de la cité sous le signe de la convivialité. Un art de vivre qui nous rassemble en toute simplicité. C'est bon comme une brise d'air frais au soir d'une journée ensoleillée. Un vent de liberté.

La programmation des animations estivales est de nouveau très enlevée cette année. D'autant que la Fête de la musique a dû être reportée au regard des contraintes sanitaires. De même, la Fête du dragon a été déplacée au cœur de l'été pour éviter qu'elle se tienne à la rentrée. La préparation de la rentrée

est en effet au centre de nos préoccupations pour qu'elle se déroule dans les meilleures conditions matérielles et sanitaires.

Encore une fois, je veux faire l'éloge de tous ceux qui se sont mobilisés pour faire fonctionner le Centre de vaccination : personnels de santé orchestrés par la Communauté professionnelle territoriale de Santé Dracénie Provence Verdon ; sapeurs-pompiers, les membres de l'association locale de la Fédération française de sauvetage et de secourisme et de nombreux agents volontaires de la Ville de Draguignan et de Dracénie Provence Verdon agglomération épaulés par des communes du territoire.

Leur mobilisation a permis le véritable exploit qu'est la création en quelques semaines seulement d'un service public dont la capacité a culminé à plus de 800 personnes accueillies par jour. Aujourd'hui, les beaux jours ne doivent pas faire oublier que la vaccination est une part de la solution pour réduire les risques de reprise de l'épidémie lorsque les conditions climatiques seront moins clémentes.

La sûreté de nos libertés est un enjeu d'autant plus essentiel qu'il permet de préserver ce qui nous unit dans la délicate période de sortie de crise. Il en va de même pour la protection des équilibres sociaux et économiques de notre cité et de la prospérité de ses habitants. Soyez sûrs que ces sujets sont l'objet de toute mon attention.

C'est pourquoi, je veux ici féliciter tous ceux qui ont contribué à l'obtention par Draguignan du label "Commune touristique" qui récompense l'étendue de nos animations festives et culturelles tout en soulignant l'excellence de ce secteur économique essentiel à la vitalité de notre territoire.

Je vous souhaite un bel été.

Votre Maire
Richard Strambio

Point de situation Covid

La fin du troisième confinement a été marquée par la levée totale du couvre-feu le 30 juin dernier. Toutefois, le retour à la vie normale doit se faire avec prudence, notamment en continuant à se faire tester et en maintenant les gestes barrières. Du côté du centre de vaccination, toutes les personnes âgées de plus de 12 ans peuvent prendre rendez-vous pour se faire vacciner. Depuis le 18 mai dernier, vous pouvez également vous y présenter pour devenir bénévole et prêter main forte.

PARTENAIRES



PRENDRE RENDEZ-VOUS ?

Depuis le 15 juin, toutes les personnes âgées de plus de 12 ans sont éligibles à la vaccination.

> Rendez-vous sur: <https://bit.ly/3ypFUEG> ou contacter le 04 830 830 85 du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Au moindre doute, faites-vous dépister

Au regard des indicateurs de suivi épidémiologique, le taux d'incidence semble diminuer, tant au niveau local que départemental.

Toutefois, le nombre de tests réalisés par semaine décroît également et certains quartiers maintiennent un taux d'incidence parfois plus élevé au regard de la carte accessible sur <https://cutt.ly/wbjf0fe>

Il convient de rappeler que se faire dépister au moindre doute est un réflexe primordial dans la lutte contre le virus, et ce, même si l'on est vacciné. Ainsi, se faire dépister à l'apparition des premiers symptômes permet de s'isoler plus rapidement en cas de positivité avérée et donc de briser plus efficacement les chaînes de transmission.

Pour se faire dépister, trois possibilités :

- acquérir un autotest en pharmacie ;
- réaliser un test antigénique en pharmacie, en laboratoire ou dans les cabinets professionnels de santé libéraux ;
- réaliser un test PCR au centre de dépistage du COSEC. La prise de rendez-vous se fait sur <https://bit.ly/3aQEVU6>

Pour rappel, les résultats positifs d'un autotest doivent être confirmés par un test PCR.

Même vaccinés, continuons de nous faire dépister au moindre doute et ne relâchons pas les gestes barrières.



Accueil administratif du centre de vaccination.



Salle d'attente avant la vaccination.

Le mot de Bernard Bonnabel

Adjoint délégué à la Santé



"Avec plus de 700 vaccinations par jour, le centre de vaccination du complexe Saint-Exupéry tourne à plein régime et notamment grâce à des équipes de professionnels et de volontaires dévoués.

Pour rappel, un flacon de vaccin contenant plusieurs doses doit être utilisé dans la journée pour ne pas être gâché. C'est pourquoi il est important d'honorer les rendez-vous pris en ligne, car les manquements mettent en péril des doses qui auraient pu servir à d'autres personnes.

Il est également primordial de continuer à se faire dépister en cas de doute. Car si la pression hospitalière diminue légèrement, et même si le département a été placé en vert avec un taux d'incidence inférieur à 50 pour 100 000 habitants, le dépistage et les gestes barrières doivent être maintenus pour éviter une recrudescence de l'épidémie.

Le retour à la vie normale et de nos libertés se fait progressivement. Tâchons, tous ensemble, de maintenir l'effort collectif dont nous faisons preuve depuis plus d'un an".

Propos recueillis le 28 mai 2021 par Jeremy Veloso

VOUS SOUHAITEZ DONNER UN COUP DE MAIN ?

Afin de faciliter l'accès aux nombreux bénévoles qui en ont formulé la demande et à l'occasion du Conseil municipal du 18 mai dernier, il a été approuvé une convention de bénévolat dans le but de renforcer les effectifs du centre de vaccination du complexe Saint-Exupéry.

Si vous souhaitez prêter main forte aux équipes sur place, faites-vous connaître auprès du centre ou des services de la ville afin de remplir des missions d'accueil physique et téléphonique ou de secrétariat administratif.

Pour plus d'informations, consultez la délibération 2021-071 sur www.ville-draguignan.fr/18-mai-2021

VACCINATION AU COMPLEXE ST-EXUPÉRY

Le centre de vaccination du complexe Saint-Exupéry administre uniquement des doses de vaccin Pfizer depuis le 25 mai. Plus facile à conserver, le vaccin Moderna est désormais réservé aux médecins et pharmaciens. Pour vous faire vacciner, prenez directement contact avec eux pour en connaître les modalités.

Toutefois, les rappels des deuxièmes injections déjà programmés ont été maintenus au complexe St-Exupéry en Moderna. Les premières injections Moderna qui avaient été planifiées en centre de vaccination après le 24 mai ont automatiquement été converties en premières injections Pfizer. Chaque patient conserve ses dates de rendez-vous.



LES DATES CLEFS DES ACTIONS DE SANTÉ DEPUIS LE 3 MAI

3 MAI
Début du déconfinement progressif avec levée de la restriction de déplacements interrégionaux

5 MAI
30 000 vaccinés au centre de vaccination

19 MAI
Réouverture progressive des commerces, bars et restaurants

25 MAI
Le vaccin Pfizer est réservé au centre de vaccination, le Moderna aux médecins et pharmaciens

28 MAI
Taux d'incidence inférieur à 50 pour 100 000 habitants dans le Var

9 JUIN
Couvre-feu élargi à 23h

15 JUIN
Ouverture de la vaccination à toutes les personnes âgées de 12 ans et plus

17 JUIN
Fin de l'obligation du port du masque en extérieur

30 JUIN
Levée du couvre-feu et retour à une vie normale

Un été rythmé d'animations



La période d'été est propice à un programme riche d'animations. Pour le plaisir des oreilles, des yeux ou des papilles, ouvrez votre agenda et prenez rendez-vous avec les manifestations musicales, les pique-niques en musique et les séances de cinéma en plein air.

Sans oublier la Semaine du rire, le Festival perché et la Fête du dragon. Découvrez ce qui vous attend cet été !

Vos rendez-vous musicaux

Comme chaque été, la musique sera présente à Draguignan et sera déclinée en divers rendez-vous Apéros-concerts, pique-niques en musique, tributes en tout genre... préparez-vous à danser !

Instaurés dans un format particulier l'été dernier pour s'adapter au contexte Covid, les apéros-concerts seront cette année renouvelés selon les mêmes modalités. Chaque jeudi soir à partir de 19h30, **dix apéros-concerts** répartis sur dix sites différents animeront la cité du dragon, et ce, du 1^{er} juillet au 26 août. Petit bonus, un apéro-concert aura également lieu le vendredi 13 août et le jeudi 2 septembre sur la place du Marché. Si vous appréciez un repas festif au grand air, les **pique-niques en musique** sont faits pour vous. Ils seront de retour les 6 et 20 juillet ainsi que les 3 et 17 août à partir de 20h au parc Haussmann, avec possibilité de restauration sur place.



Dans le même esprit, ne manquez pas les **street food party** les vendredis 2, 16 et 23 juillet ainsi que les 6 et 13 août. Ambiance relax au parc Haussmann avec musique, repas et boissons.

Amateurs de concerts en bonne et due forme, ne manquez pas le spectacle d'hommage à Johnny Hallyday, Eddy Mitchell et Jacques Dutronc : **"La Tribute des Légendes chante les vieilles Canailles"**. Cette représentation unique se déroulera le lundi 16 août à partir de 21h30 sur la place Cassin.

Ciné de plein air

Si l'on a longtemps rêvé de passer l'été au ciné, cela est enfin possible et la ville vous propose quatre projections au parc Haussmann, avec gourmandises sur place.



LE PARC DES MERVEILLES

le 17 juillet
à 21h45



DUMBO

le 7 août
à 21h15



ABOMINABLE

le 24 juillet
à 21h45



SCOOBY

le 14 août
à 21h15



Prêts pour la Semaine du rire ?

Événement majeur de la saison estivale dracénoise, la Semaine du rire a été programmée du 27 au 31 juillet au parc Haussmann.

“Les Imitateurs en semi-live” interprétés par **Thibaud Choplin et Emma Gattuso** ouvriront le bal le mardi 27 juillet. Ce duo s’imprègne de couples célèbres pour vous en livrer une représentation poignante de rire et de satire.

Puis place le mercredi 28 juillet à **Hervé Dipari** et son spectacle éponyme. Sur scène, l’énergie et les talents de danseur, de chanteur et bien plus encore d’Hervé, assurent un show de haut vol.

Zize poursuivra avec une représentation loufoque intitulée “**La famille, mamma mia**” le jeudi 29 juillet. Cette marseillaise totalement déjantée, mi-cagole, mi-bourgeoise, s’apprête à marier son fils. Préparez-vous à une organisation surréaliste.

Le vendredi 30 juillet vous sera présentée la “**Saison 2 - le spectacle avec des musiciens dedans**” par **Anthony Joubert**. Un stand-up décapant tout en musique.

Enfin, l’incontournable **Titoff** conclura cette semaine de rire en beauté avec son nouveau spectacle “**Optimiste !**” le samedi 31 juillet. Armé de sa bonhomie naturelle et de sa mauvaise foi assumée, le comédien dépeint des petits et grands moments du quotidien d’un monde qui ne s’est jamais aussi bien porté.

* L’ouverture des portes se fera à 20h30 chaque jour et une buvette sera disponible sur place. Pour rappel, durant les représentations seules les bouteilles d’eau de 50 cl sans bouchon sont autorisées dans l’enceinte du site. Entrée et placement libres sans réservation, dans la limite de la capacité d’accueil du site et des règles sanitaires en vigueur.



Bienvenue au Festival perché

Le Festival perché reviendra pour une deuxième saison consécutive du jeudi 5 au dimanche 8 août.

Pièces de théâtre, concerts et comédies seront répartis entre le jardin Anglès et le Théâtre de Verdure.

Programme sur ville-draguignan.fr/festival-perche-2021



Marché nocturne

Les exposants du marché nocturne vous présentent leurs étalages sur le boulevard Clemenceau les jeudis 22 juillet et 12 août à partir de 18h30.

Le mot de Christine Niccoletti

Adjointe déléguée aux Animations



“Malgré la situation sanitaire, nous avons anticipé, avec toute l’équipe du service Animation, un programme d’activités riche et varié pour cet été.

Comme l’an passé, nous renouvelons les apéros-concerts en série à raison de 10 chaque jeudi soir. Entre les pique-niques en musique, les séances de cinéma en plein air, et le retour de la Semaine du rire et du Festival perché : tous vos sens seront en éveil !

Le service Animation et moi-même vous souhaitons un très bel été !”.

Propos recueillis le 4 juin 2021 par Jeremy Veloso

Le mot de Grégory Loew

Adjoint délégué à la Démocratie participative



“La nouveauté cette année, c’est l’intégration de la Fête du dragon au programme estival.

Préparez-vous pour trois jours rythmés d’activités héritées de traditions qui nous sont chères. Culture, patrimoine, artisanat, sport, divertissement... il y en aura pour tous les goûts et pour tous les âges.

Je vous donne rendez-vous le vendredi 9 juillet à 19h15 sur la place du Marché pour la traditionnelle inauguration de cette fête qui nous rassemble”.

Propos recueillis le 17 juin 2021 par Jeremy Veloso



Fête du dragon

La traditionnelle Fête du dragon se déroulera cette année durant la période estivale du vendredi 9 au dimanche 11 juillet, avec un lancement prévu à la Chapelle de l’Observance.

Près de quatre-vingt animations vous seront proposées à l’occasion de ce week-end de célébrations. L’occasion de faire revivre un héritage de traditions provençales ancrées dans le cœur des Dracénoises et des Dracénois.

Programme à découvrir sur ville-draguignan.fr/fete-dragon-2021



Fêtes officielles

La période estivale compte également son nombre de fêtes officielles à Draguignan, notamment la Fête nationale et la Fête de la libération de la ville le 16 août 1944.

CÉRÉMONIE DU 13 JUILLET

Commemorant la prise de la Bastille du 14 juillet 1789, la cérémonie de la Fête nationale devrait se dérouler au parc Haussmann en comité restreint, pour raisons sanitaires. Lorsque les directives sanitaires seront favorables, vous serez à nouveau associés à cette fête nationale et votre patriotisme encouragé.

FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET

L’orchestre Objets trouvés vous proposera son spectacle **Salut les souvenirs** à partir de 21h30 sur la place Cassin. Et ne manquez pas le feu d’artifice visible depuis le boulevard Clemenceau à 22h30.

FÊTE DE LA LIBÉRATION DU 16 AOÛT

Pour ne jamais oublier la résistance, les forces alliées et la 1^{re} armée française qui se sont battues pour notre liberté, des cérémonies commémoratives de la libération de Draguignan se tiendront le 16 août devant la stèle de la libération Denis Fontès, devant le monument de la Résistance de la Place de la Paix - Simone Veil ainsi qu’au cimetière américain Rhône où reposent les sépultures de 858 soldats américains. Un hommage sera également rendu à la mémoire du Dracénois Hadj Bouzaboune Mansour, qui débarqua en Provence au sein de la III^e Division d’infanterie algérienne avec l’armée d’Afrique qui était au cœur du dispositif français lors du débarquement de Provence.

Par ailleurs, des reconstitutions historiques du 16 août 1944 seront organisées dans la ville pour illustrer la période de la Libération. Cette journée s’achèvera avec un spectacle d’hommage à Johnny Hallyday, Eddy Mitchell et Jacques Dutronc à partir de 21h30 sur la place Cassin.

Retour sur une année scolaire particulière

Malgré les restrictions et contraintes liées au contexte sanitaire, la ville et les écoles se sont adaptées aux protocoles nationaux et sont restées pleinement mobilisées pour garantir une continuité pédagogique, culturelle, numérique et environnementale aux élèves. Les liens entre ces acteurs se sont consolidés pour assurer un maximum d'activités. Tour d'horizon.

Vers la transition numérique

En mars dernier, la ville a déposé un dossier de candidature pour le Plan de relance numérique des écoles élémentaires auprès de l'Éducation nationale.

L'objectif de ce plan de relance numérique est de bénéficier d'un co-financement de l'Éducation nationale afin d'équiper toutes les écoles disposant de classes élémentaires d'un socle numérique commun en termes de matériels, services et accompagnements pédagogiques. À Draguignan, certaines écoles sont notamment équipées de la fibre.

Le prochain projet numérique pluriannuel sera défini en cohérence avec le financement attribué.

La ville avait déjà investi dans un plan numérique important de 2016 à 2019 permettant d'équiper toutes les écoles élémentaires de tableaux numériques interactifs. Une centaine de classes a déjà pu bénéficier de ce dispositif dont le coût s'est élevé à 460 000 € TTC.



Une classe équipée d'un tableau numérique interactif.

Au cœur de la culture

Malgré le contexte sanitaire, la culture est restée présente dans la vie scolaire de nos élèves, en voici deux exemples significatifs :

LE PETIT PRINCE & LES 1 000 TOURS D'EDISON

Supervisés par Théâtres en Dracénie, les élèves de CM1-CM2 de l'école élémentaire Jean Giono et les écoliers de CM2 A de Frédéric Mistral ont respectivement travaillé sur l'adaptation du Petit Prince et des 1 000 tours d'Edison en opéra. Une action financée par la ville. Tout au long de l'année, un musicien intervenant a encadré les écoliers pour les aider à monter leur spectacle. Constituées essentiellement de cours de chant et de travail du texte, ces séances avaient une visée pédagogique autour d'une œuvre culturelle.

Ces représentations jouées au Théâtre de l'Esplanade le 25 juin dernier en présence des parents, s'inscrivent dans le cadre des projets d'Éducation artistique et culturelle développés sur le territoire et proposés par l'Éducation nationale.

LA CLASSE ARTISTIQUE DE MARIE CURIE

Dans le cadre des classes transplantées sans nuitée, la classe de CE2 de l'école Marie Curie a pu profiter d'une classe artistique sur le thème "Caché pour mieux voir" encadrée par des artistes du collectif Les Caboch'Arts du 17 au 21 mai. Accompagnés par Marie-Françoise Victor, peintre, Pierre-Franc, photographe et Zag, sculpteur, les élèves ont participé à des ateliers peinture, photo et sculpture et ont véritablement créé des œuvres artistiques. Elles ont donné lieu à une exposition du 18 au 26 juin au Musée des Arts et Traditions populaires.

Cette classe hors-les-murs s'est déroulée à l'espace jeunesse des Remparts, à proximité de l'école des Marronniers, grâce au concours du service Jeunesse de la ville et du partenariat continu entre le service Affaires scolaires et les services de l'Éducation nationale.



Atelier peinture avec Marie-Françoise Victor.

Promouvoir le tri sélectif

Engagée dans une politique de transition écologique, la ville développe le recyclage dans les écoles.

Dans une démarche de revalorisation des déchets, des tables de tri éducatives ont été installées dans tous les restaurants scolaires. Les déchets sont ensuite récupérés par un prestataire mandaté par Dracénie Provence Verdon agglomération pour être transformés en compost. Toujours dans un esprit éducatif, ce compost pourra être en partie utilisé dans les jardins des écoles.

Dans une dynamique similaire, toutes les écoles ont été équipées de poubelles jaunes pour les emballages, et toutes les classes de containers bleues pour le papier. Ces poubelles sont destinées à apprendre aux élèves à recycler et à être acteurs de la transition écologique.

Une démarche de développement durable

La ville travaille, en partenariat avec les établissements scolaires, dans le cadre d'une labellisation "Écoles en démarche de développement durable".

S'appuyant sur des approches transversales, cette démarche vise à vivre l'établissement comme un lieu d'apprentissage global du développement durable.

Les établissements scolaires sont pleinement impliqués dans la lutte contre le changement climatique et la préservation de la biodiversité sur tout le territoire dracénois. C'est pourquoi de nombreuses écoles ont développé des jardins ou éco-jardins afin de sensibiliser les écoliers à ces enjeux.

Partenaire de ces projets, la ville met à disposition des financements et du personnel pour entretenir ces jardins. Une convention d'objectif avec le Parc naturel régional du Verdon a également été signée pour créer un verger à l'école élémentaire Jacques Brel.

Les services Affaires scolaires, Enfance et Espaces verts de la ville sont pleinement mobilisés pour accompagner les écoles dans cet objectif de développement durable. Ce projet entre d'ailleurs dans un axe développé dans le Plan éducatif territorial communal.

Léon Blum, partie 4

Les travaux d'aménagement du quatrième et dernier tronçon de l'avenue Léon Blum ont débuté fin mai. Ces travaux se situent entre le complexe Henri Giran et le rond-point d'intersection avec le chemin les Hauts Negadis.

Le chantier se déroulera en deux temps.

De fin mai à début août :

- création d'un bassin de rétention de 1 500 m³ afin de maîtriser les eaux pluviales arrivant sur l'avenue Jean Monnet ;
- réalisation de trottoirs côté Nord ;
- réfection totale des éclairages avec des énergies LED, moins gourmandes en électricité ;

Travaux de onze semaines. Recours possible à un alternat de circulation.

De fin août à fin septembre :

- création de trottoirs côté Sud ainsi que de 285 m de piste cyclable rejoignant le maillage existant entre le quartier Chabran et la Foux ;
- réalisation de la voie avec réduction des largeurs pour apaiser les vitesses avec notamment l'ajout d'un plateau ralentisseur devant le lycée professionnel ;
- végétalisation de l'artère avec la plantation de micocouliers et de cinq oliviers ;
- ajout d'une caméra de vidéoprotection supplémentaire ;

Travaux de quatre semaines. Cette phase nécessitera la mise en place d'une circulation par alternat puis interruption les derniers jours pour l'application des enrobés.

Coût du chantier : 990 000 € TTC, dont 465 000 € TTC pris en charge par Dracénie Provence Verdon agglomération pour la création du bassin de rétention et la reprise du réseau d'eau potable.

Durée prévisionnelle : 15 semaines.



Le TCD fait peau neuve

Six courts du Tennis club dracénois (TCD) ont fait peau neuve en 2020-2021, dont deux ont été transformés en courts de padel en juin dernier.

De novembre 2020 à janvier 2021, deux courts de tennis ont été entièrement repris et les éclairages ont été remplacés par des énergies LED, plus respectueuses de l'environnement. S'en est suivie la réfection de deux terrains supplémentaires de février à avril dernier. L'occasion également de créer un espace paysager ainsi que des chemins d'accès équipés de rampes à destination des personnes à mobilité réduite.

Depuis le mois de mai, deux terrains sont en cours de transformation pour devenir des terrains de padel. Sport de raquette dérivé du tennis, cette discipline en plein développement rencontre un vif succès au niveau local et national depuis près de 5 ans. Ces deux nouveaux courts permettront au TCD d'organiser davantage d'événements sportifs.

Montant total de ces opérations : 646 586 € TTC.



Musée des Beaux-Arts

Les travaux de rénovation du futur Musée des Beaux-Arts ont repris en juin dernier avec une livraison prévue en juin 2022.

Un des lots des marchés destinés à l'aménagement de ce bâtiment de 2 500 m² datant du XVII^e siècle a été confié à une nouvelle entreprise, Seeta. En effet, la société initialement en charge de l'opération avait sous-évalué son intervention et n'a pas su honorer ses engagements, ce qui, en plus de la situation sanitaire et des différents confinements, a conduit à un retard du chantier et à un renouvellement du marché. Montant : 7,2 M € HT dont 5 398 927 € subventionnés par l'État, la Région, le Département, Dracénie Provence Verdon agglomération et Enedis.

Parking des Collettes

Au mois de juin, le parking des Collettes a fait peau neuve avec une reprise complète du revêtement ainsi que des déformations sur les voies adjacentes pour les rendre compatibles avec la circulation des usagers.

Ce parking compte 28 places de stationnement dont 1 réservée aux personnes à mobilité réduite. Coût : 55 000 € TTC.

Chemin de Cante Perdrix

En juin dernier, le chemin de Cante Perdrix a fait l'objet d'une reprise complète de revêtement, depuis le numéro 225 sur près de 200 mètres, afin de rendre la voie compatible avec la circulation des usagers. L'occasion également de poser une dalle de répartition dans le but de conforter un mur et ainsi renforcer la sécurité.

Montant global : 33 000 € TTC.



La belle saison d'une odyssée culturelle

Tout au long de l'année, la ville assure une programmation culturelle riche et variée. Cet été, découvrez l'exposition Valbelle ou profitez d'une lecture-apéritive à la Chapelle de l'Observance, arpentez l'Hôtel départemental d'exposition du Var tout récemment inauguré, et revisitez les divers lieux d'exposition de Draguignan. À voir et revoir sans modération !

Exposition Valbelle

Depuis le 3 juillet, la Chapelle de l'Observance accueille un immense mausolée de marbre d'une hauteur de 7 m à l'occasion de l'exposition Valbelle.

Élevé entre 1779 et 1782 à la mémoire de Joseph-Alphonse Omer de Valbelle, comte de Tourves et gouverneur de Provence, ce mausolée a été dispersé en 1822 à travers plusieurs communes du Var. Ce sera donc la toute première fois en 200 ans que cette pièce unique sera reconstituée. Il s'agit d'un événement inédit, tant au niveau local que national.

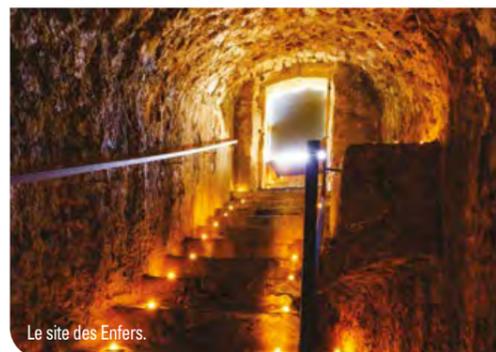
Cette reconstitution n'a pu avoir lieu que grâce au concours des communes de Toulon et Fréjus qui ont accepté de déposer les éléments du mausolée en leur possession auprès de la commune. Le géant de marbre sera ensuite exposé dans le futur Musée des Beaux-Arts de la ville. Seront également présentés une Vénus Callipyge, deux vues du château de Tourves et un dispositif multimédia contextualisant le château et la collection Valbelle, prêtés à titre gratuit par la ville de Tourves.

Exposition à découvrir jusqu'au 19 septembre.

LA CULTURE POUR TOUS

Tour de l'Horloge, Maison du bourreau, visite des Enfers, exposition ORGANuGAMMusEum... Profitez de l'été pour redécouvrir ces trésors de culture !

Infos et horaires sur www.ville-draguignan.fr/activ/culture



Le site des Enfers.



Ulysse, voyage dans une Méditerranée de légendes

La ville accueille depuis le 4 juin l'Hôtel départemental d'exposition (HDE) du Var, lieu unique et complémentaire à l'offre culturelle de la ville. Il a ouvert ses portes avec une exposition inédite : "Ulysse, voyage dans une Méditerranée de légendes".

L'exposition est construite autour de onze sections, dont dix relevant chacune d'une thématique ancrée dans l'épopée homérique et liée à un personnage du récit, permettant ainsi à la fois de suivre la structure chronologique (par chants) et symbolique (par personnages figurant dans chacune des étapes du héros) de la narration. Le bâtiment se compose de trois niveaux d'exposition offrant un espace de plus de 650 m². Il a été pensé pour être un nouvel espace culturel dédié uniquement à des expositions événementielles, notamment en accueillant deux expositions temporaires par an.

Ses futures expositions seront construites en partenariat avec les plus grands musées du monde. Elles inviteront le public à la découverte des civilisations, des liens qui les relient au présent et proposeront au visiteur un dialogue entre passé, présent et futur au travers de différentes disciplines : sculpture, archéologie, histoire de l'Art...

Plus d'infos sur www.var.fr/hdevar

À VOS MARQUES, PRÊTS ? FOUILLEZ !

Des fouilles archéologiques sur le site de l'ancienne prison ont débuté fin juin dernier, pour une durée prévisionnelle de cinq semaines. Ces fouilles, réalisées par les archéologues du Département, entrent dans le cadre d'un diagnostic.

À la suite des intempéries de 2010, le terrain de l'ancienne prison a été classé en zone rouge au regard du Plan de prévention des risques inondations en 2014. Bien que rendu inconstructible du fait de son emplacement,

le site de 71 511 m² reste aménageable dans certaines conditions. La prison a été démolie en 2018 et la ville a fait l'acquisition de cette friche en 2019.

Le diagnostic archéologique actuellement réalisé doit permettre d'affiner le projet de réhabilitation du site. En effet, le site contiendrait des matériaux historiques dignes d'intérêt revêtant un caractère patrimonial manifeste pouvant enrichir les collections du Musée des Beaux-Arts de la ville.



Apéro culturel à la Chapelle

Les lectures apéritives ont repris au rythme d'un samedi par mois à 11h à la Chapelle de l'Observance depuis le samedi 3 juillet, excepté celle d'août qui aura lieu le 31 juillet.

Le principe de ces lectures proposées par la Cie. Septembre est de mettre en musique ou en bruitages des textes narrés par Philippe Ricard. Au programme :

- **le 3 juillet : Le Petit Prince** (à partir de 8 ans).
Texte d'Antoine de Saint-Exupéry avec Dimitri Pecetta à la clarinette ;
- **le 31 juillet : Le petit vieux des Batignolles.**
Texte d'Émile Gaboriau ;
- **le 4 septembre : La petite chronique de Magdalena Bach.**
Pour fêter la pratique des arts comme ESSENTIEL, florilège musique, danse, graph, voix en présence d'une vingtaine d'artistes...

Plus d'informations sur <http://compagnieseptembre.e-monsite.com>

SOLIDARITÉ >

LA LÉGION D'HONNEUR SOUTIEN LES ÉTUDIANTS

Remise de tickets repas aux étudiants par la Société des membres de la Légion d'honneur.

Le comité dracénois de cette association, en lien avec la Maison de l'étudiant, est venu en aide aux étudiants de la ville en mettant à leur disposition des repas à retirer directement auprès du restaurant La table de Martine.

Les étudiants se sont vus remettre des tickets valables jusqu'à la fin de l'année 2021 à échanger contre un plat du jour et un dessert à emporter ou à déguster au restaurant.



Le 20 mai, Richard Strambio entouré des restaurateurs de La table de Martine, des membres de la Société de la Légion d'honneur, de Brigitte Dubouis, adjointe déléguée à l'Enseignement supérieur, de l'équipe de la Maison de l'étudiant et de jeunes étudiants dracénois.

ET SI L'ON SE DÉPLAÇAIT À TROTINETTE ?

Une centaine de trottinettes électriques vont être déployées sur la commune, pour une période d'essai de six mois. Elles viennent compléter l'offre de transport en commun et sont entièrement à la charge de la société Bird qui les installe.

Ces trottinettes fonctionnant à l'électricité verte permettent de se déplacer dans la ville à une vitesse pouvant atteindre 25 km/h avec une autonomie de 4,5 km Le prix du service est de 1 € au déblocage puis 0,25 € par minute et les trottinettes géolocalisées devront être garées à des emplacements dédiés afin d'en clôturer la location.

Ces véhicules favorisent les déplacements doux tout en améliorant la qualité de l'air ainsi que la mobilité urbaine et péri-urbaine. Toutes les pièces sont recyclables à 95 %.

Plus d'infos sur www.bird.co/fr/how/



Photo : www.bird.co

TOURISME >

DRAGUIGNAN, COMMUNE TOURISTIQUE

En mars dernier, Draguignan a obtenu la dénomination "Commune touristique".

Cette distinction reconnaît que la ville :

- dispose d'un office de tourisme classé compétent sur le territoire ;
- organise des animations compatibles avec le statut des sites ou des espaces naturels protégés ;
- propose une capacité d'hébergement d'une population non permanente conséquente.

Draguignan bénéficiera de cette dénomination pour une durée minimum de 5 ans. La ville travaille ainsi activement à la mise en place de projets d'attractivité touristique.

Plus d'infos sur www.communes-touristiques.net/definitions/commune-touristique



DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE >

CONSEILS DE QUARTIER

Malgré le contexte sanitaire, les Conseils de quartiers ont continué à assurer leur rôle d'acteur de démocratie participative au travers de consultations et rencontres en visio-conférence.

Ils ont notamment participé de façon active à la consultation citoyenne sur la Smart City*, à diverses réflexions liées au schéma de collecte et de valorisation des déchets, tout en maintenant un lien constant avec les services de la mairie pour tout ce qui concerne la vie du quotidien.

Depuis la fin du mois de juin, les Conseils de quartier ont retrouvé un fonctionnement optimal, vous pouvez donc d'ores et déjà les contacter sur www.ville-draguignan.fr/vos-demarches/les-conseils-de-quartier

*La Smart City, ou ville intelligente, est une ville utilisant les technologies de l'information et de la communication pour améliorer la qualité des services urbains et réduire leurs coûts.



Exercices des volontaires de la Réserve communale de sécurité civile.

SÉCURITÉ >

RÉSERVE COMMUNALE

La commune de Draguignan a fait le choix en 2014 de créer une Réserve communale de sécurité civile (RCSC) dans le but de renforcer la capacité d'action des secours publics face aux risques majeurs tels que les inondations ou les feux de forêt.

Les volontaires de la Réserve communale de sécurité civile participent, avec les équipes municipales, au soutien et à l'assistance des populations en cas de crise. Durant la période estivale où le risque incendie est particulièrement élevé, ils vérifient le respect des obligations légales de débroussaillage, patrouillent dans les massifs forestiers et assurent une vigilance depuis la tour de guet du Malmont. Ils sont également en charge d'actions de formation et de prévention auprès des nouveaux arrivants afin de transmettre les bons réflexes. N'hésitez pas à les solliciter pour leur demander des conseils ou des indications si vous les rencontrez.

Découvrez la Réserve communale sur www.ville-draguignan.fr/actionmunicipale/securite



Richard Strambio et Jean-Pierre Souza, conseiller délégué à la Prévention des risques naturels et technologiques et à la RCSC, avec les volontaires de la Réserve communale.

EMPLOI >

UN JOB POUR TOUS

Une borne emploi recensant toutes les offres d'emploi, tous secteurs confondus, de la Dracénie a été installée à l'Info Jeunes de Draguignan le 26 avril dernier.

Cette borne interactive permet aux jeunes, étudiants, chercheurs d'emploi, ou toute personne en reconversion professionnelle de venir consulter les offres disponibles sur le territoire. Alimentée par la Banque régionale de l'emploi et de l'apprentissage, elle est actualisée quotidiennement avec tout type de contrat, du stage au CDI en passant par l'intérim, l'alternance et les CDD. Intuitive et facile à prendre en main, cette borne permet également de postuler à l'une des 380 propositions de job actuellement disponibles, et ce, même sans CV. Il suffit de laisser son nom, son prénom et son adresse mail ou numéro de téléphone ou de flasher le QR code affiché.

N'hésitez plus, consultez les offres place Claude Gay du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.



La borne emploi installée à l'Info Jeunes.

GYMNASTIQUE >

Sheyen Petit

Licenciée de 2009 à 2015 à la Dracénoise Gymnastique, Sheyen Petit a participé aux championnats d'Europe les 24 & 25 avril derniers et s'entraîne sérieusement pour les Jeux olympiques.

Après avoir intégré l'association multisports et loisirs de Fréjus à l'âge de 6 ans, elle rejoint le club dracénois l'année suivante, coachée par Murielle Pellegrino. Les années passées à Draguignan, avec un rythme d'entraînement de 15 heures par semaine, ont été déterminantes dans la carrière de Sheyen. Elle termine notamment 5^e aux championnats de France Avenir ainsi qu'aux championnats de France en équipe (DN4) en 2015.

En 2016, elle intègre le Pôle France de Marseille et s'inscrit au club Elan gymnique rouennais où elle évolue actuellement.

Palmarès :

- 2021 : 15^e aux championnats d'Europe.
- 2019 : 5^e au classement général et médaillée de bronze à la poutre lors des championnats de France.
- 2018 : médaillée d'argent par équipe et 8^e au sol lors des Jeux méditerranéens.
- 2018 : 5^e au classement général et à la poutre et 4^e au saut lors des championnats de France.



SKATE BOARD >

Skate core syndicate

Fondée en 2003, l'association Skate core syndicate ne cesse de prendre de l'essor, notamment depuis la création du skate park communal en 2012. Elle compte aujourd'hui 45 licenciés de 5 à 18 ans.

Les coachs bénévoles ne cessent de se former auprès de la Fédération française de roller et skateboard et tous ont ou vont décrocher le Brevet initiateur fédéral de skateboard. L'objectif des cours proposés est de transmettre aux skateurs et skateuses en herbe des valeurs d'entraide, de socialisation et d'esprit sportif, tout en les préparant à diverses compétitions d'envergure. Rappelons que cette discipline apparaîtra pour la première fois aux prochains Jeux olympiques de Tokyo.

La pratique du skateboard comporte des risques, c'est pourquoi le skate park est privatisé par arrêté municipal pour l'association lors des cours, au même titre que les stades ou gymnases. Cette décision est affichée sur les panneaux à l'entrée du skate park et garantit le bon déroulement de la pratique sportive et la sécurité des licenciés, comme du public.

L'inscription de votre enfant peut se faire à l'occasion de la Journée des associations organisée début septembre ou les jours de cours : mercredi de 17h30 à 19h30, vendredi de 18h30 à 20h30 et samedi de 10h à 12h. À savoir que l'association rencontre un vif succès tant auprès des garçons qu'auprès des filles.



Street work Act 2

La ville renouvellera sa compétition de street work out avec un acte 2 le samedi 2 octobre qui comprendra une compétition freestyle et une compétition de force.

La compétition freestyle opposera 16 candidats, sous forme de battle à élimination directe en 1 contre 1 où ils effectueront deux passages de 45 secondes à chaque tour. Les 16 candidats seront sélectionnés parmi les vidéos de démonstration transmises avant le 1^{er} août à draguignan.streetworkout2021@gmail.com

L'épreuve de force sera composée d'une compétition masculine de muscle-up et une autre féminine de traction. Chaque compétiteur devra réaliser le maximum de répétitions du mouvement selon les critères prédéfinis.

Le jury sera constitué de trois grands noms du street work out : Yohan Bounegab dit Goha, champion de France et du monde en 2018, David Vital, 5^e à la condition Street Roar Act 1 et juge à la Street Work Act 1 de Draguignan, et Colin Dojat, 4^e aux championnats de France et 1^{er} au battle européen de Cannes.



JEUX OLYMPIQUES >

Terre de Jeux 2024

Draguignan a fait partie des premières villes françaises labellisées "Terre de Jeux 2024" en fin d'année 2019. Cette distinction permet de valoriser les actions aussi bien sportives, éducatives que culturelles dans le cadre de l'organisation des Jeux olympiques de Paris 2024.

Dans cette perspective, la ville bénéficie de supports pédagogiques, utilisés notamment en centres de loisirs afin de promouvoir les bienfaits du sport auprès des enfants. L'occasion également de leur présenter les Jeux olympiques et de valoriser les athlètes français.

Des événements sport-santé doivent être mis en œuvre, comme cela a notamment été le cas en février 2020 lors des mini olympiades. 337 élèves du CM2 au lycée ont participé à des compétitions sportives sur le thème des Jeux olympiques au stade Léo Lagrange et au complexe Henri Giran.

Enfin, l'importance de la pratique sportive est inscrite plus largement dans le temps au travers des classes spécialisées ouvertes dans les établissements scolaires. Le collège Jean Rostand compte une section gymnastique et une pétanque, le collège Émile Thomas propose une classe rugby, et récemment se sont ouvertes une classe football au collège Général Ferrié et une autre au collège Sainte-Marthe.

SPORT & SANTÉ >

Sport en accès libre

Développer la pratique sportive est au cœur des enjeux de la ville, c'est pourquoi elle déploie de nombreux sites gratuits, en accès libre et pour tous les goûts.

Dans un souci de proximité avec les usagers, des aires de quartier ont été construites, notamment aux Collettes et aux Florales/Saint-Hermentaire. Durant les vacances de printemps, des animateurs de la commune ont proposé des activités à une quarantaine d'enfants. Un plateau sportif est également accessible à tous derrière le collège Jean Rostand, offrant la possibilité de disputer des matches de handball et de basket-ball.

À l'occasion de la réfection du chemin de la Clappe, des agrès sportifs ont été installés dans le but de créer une balade sportive. Cette dynamique de développement du sport-santé s'inscrit dans la continuité des aménagements de l'aire de fitness réalisée au complexe Henri Giran en 2018. Le sport-santé de plein air peut aussi se pratiquer au Malmont grâce aux sentiers de randonnée aménagés par la ville ou à la Trouée verte.

Côté vélo, la ville poursuit son maillage de pistes cyclables, notamment avec les aménagements du quatrième tronçon du boulevard Léon Blum. Une nouvelle extension de la Vigne à vélo réalisée par Dracénie Provence Verdon agglomération a également vu le jour en avril dernier reliant Draguignan à Rebouillon.

Depuis 2012, la ville offre un skate park municipal de 1 270 m² à tous les riders, qu'ils soient débutants ou confirmés.

Déployer des points d'apport volontaire

À Draguignan, la collecte des déchets évolue vers une collecte en points d'apport volontaire pour des raisons écologiques, financières, pratiques et sécuritaires. Après concertation avec le Conseil de quartier Ouest, les premiers bacs roulants seront retirés par Dracénie Provence Verdon agglomération au profit de points d'apport volontaire dans ce quartier pilote, dès le mois de juillet. Si la méthodologie est concluante, ce procédé pourrait être appliqué à tous les quartiers de Draguignan.



Point d'apport volontaire, qu'est-ce que c'est ?

L'apport volontaire vise à mutualiser la collecte des déchets. Les véhicules de collecte ne passent plus dans chaque rue mais suivent le réseau de contenants accessibles à l'ensemble de la population.

Lors de la collecte en points d'apport volontaire, les déchets sont déposés dans des conteneurs propres à chaque flux de déchets installés en différents points fixes. Les véhicules de collecte sont équipés de compartiments de tri afin d'assurer, en un seul passage, le traitement de chaque type de déchet.

Ce mode de collecte, plus diversifié et de meilleure qualité, permet un tri à grande échelle, à savoir : plastique, papier, textile, verre, ordures ménagères...

UN DOUTE SUR LE CONTAINER DE RECYCLAGE DANS LEQUEL JETER VOS DÉCHETS ? RENDEZ-VOUS SUR www.dracenie.com/fr/tri_selectif

Les + du point d'apport volontaire PAV

En milieu rural et périurbain, la solution de collecte en porte à porte montre rapidement ses limites en termes de pollution, d'encombrement des axes routiers, de surcoût et en privilégiant la méthode de collecte en PAV, celle-ci s'avère :

- PLUS ÉCONOME**
156 € la tonne au lieu de 173 €
- PLUS PERFORMANTE & PLUS VERTUEUSE POUR L'ENVIRONNEMENT**
le tri a évolué de 50 à 94 % dans les communes entièrement dotées
- PLUS SÉCURITAIRE**
pour les agents de collecte
- PLUS PROPRE**
à l'inverse des bacs roulants, les points d'apport volontaire ne peuvent pas être renversés par les sangliers ou le vent

Lorsque le tri est bien réalisé dans chaque quartier, ce sont plus de **52 % de matière qui sont valorisés** contre 22 % dix ans auparavant.



Et pour les déchets verts ?

DÉCHETTERIE
QUARTIER DE LA ZONE D'ACTIVITÉ DU SALAMANDRIER

SERVICE GRATUIT

OUVERT DU
Lundi au samedi de 7h à 18h
Dimanche de 8h à 12h
Ferme les jours fériés
Tél. : 04 94 85 00 91

Et pour les gros volumes ?

SERVICE DES ENCOMBRANTS
sur rendez-vous au
0 800 00 00 83 Service & appel gratuits

dans la limite de 3 encombrants par RDV

UNE APPLICATION POUR LES DÉCHETS

Dracénie Provence Verdon agglomération, gestionnaire des déchets, s'est dotée, pour les villes de la Dracénie, d'une nouvelle application de gestion des déchets.

Téléchargeable gratuitement depuis le vendredi 28 mai sur l'App Store et Google Play, l'application "Dracénie Déchets" vous propose un accès simple et rapide permettant de trouver les points de collecte les plus proches, de signaler une anomalie, de prendre rendez-vous pour des encombrants...

Vous pouvez aussi contacter le guichet d'accueil au 04 94 50 07 00 du lundi au vendredi 8h30 à 12h / 13h30 à 17h30 ou sur dechets@dracenie.com

Plus d'infos et fonctionnalités sur <https://bit.ly/34tGweK>



À chaque déchet son PAV !



Le saviez-vous ?

avec 850 boîtes de conserves, on fabrique 1 lave-linge



avec 67 bouteilles d'eau, on fabrique 1 couette.



Il est strictement interdit de déposer hors des containers : poubelles, encombrants, déchets verts, cartons, etc.



Ils ont choisi Draguignan pour s'installer

BANGKOK SUSHI

Restaurant Thai et Japonais



Tran Van Machio
34 rue de la République
04 89 71 07 24 Bangkok Sushi

BISTROT DES CHASSEURS

Bistrot



William Maugeri
30 place du Marché
06 19 12 03 63 bistrot des chasseurs
 koma83300@gmail.com

BIO D'EDEN

Bar à Salade - Burger - Pizza - Bio



El Kaidi Ahmida
14 rue de la République
06 67 69 50 06
 bio deden biod_eden

CBD'EAU DRAGUIGNAN

Shopping et vente au détail



Marc Leroy et Laurent Hejl
1 place du Marché
09 88 38 56 82 Cbd'eau draguignan
 cbdeau.draguignan

CULTURE CBD DRAGUIGNAN

Shopping et vente au détail



Candy Krutten
1 place de la Paroisse
06 07 91 43 49
 Culture CBD Draguignan

L'OFFICINE

Épicerie fine



Christina Rebuffel
18 boulevard Clemenceau
06 18 98 25 34 - l'officinedraguignan
 Lofficinedraguignan

LES PÂTES FLAYOSCAISES

Traiteur pâtes fraîches et cuisine provençale



Éric et Virginie
22 boulevard Clemenceau
04 83 11 56 00
 les pâtes flayoscaises maison Cini

PHONE DIAGNOSTIC

Réparation tout modèle téléphone et tablette



Amraoui Nizar
117 boulevard de la commanderie
09 85 03 64 76 @phonediagnostics



“Draguignan Magazine fait son quiz”, les résultats

À l'occasion de son 50^e numéro, Draguignan Magazine a fait son quiz avec, à la clef, une tablette numérique pour le premier vainqueur et 500 € de bons d'achat à dépenser dans les commerces partenaires pour les dix suivants.

Félicitations aux grands gagnants : Pascal Accart, Alexandre Rigault, Amandine De Marion, Michèle Raymond, Jérémy Busin, Valérie Chrétien, Isabelle Lejeune, Brigitte Rigault, Marcel Dry, Eliane Dry, et Sylvie Nong. Découvrez la liste des bonnes réponses.

Action cœur de ville

Draguignan bénéficie du programme Action cœur de ville. Combien de villes françaises avaient été choisies au lancement de ce dispositif ? **222**
Réponse dans le Draguignan Magazine n° 39, page 7.

Action sociale

Afin de rompre l'isolement, le Centre communal d'action sociale propose un programme à destination des seniors, il s'agit du service : **Seniors +**
Réponse dans le Draguignan Magazine n° 33, page 17.

Affaires scolaires

Depuis 2000, les élèves des écoles dracénoises participent chaque année à l'opération Reboisement du Malmont - Cèdres du Liban pour reboiser le massif ravagé par l'incendie de : **1993**
Réponse dans le Draguignan Magazine n° 42, page 21.

Armée - Vie patriotique

Durant la Seconde Guerre mondiale, Draguignan a été libérée lors du débarquement de Provence le : **16 août 1944**
Réponse dans le Draguignan Magazine n° 43, page 10.

Culture

Quelle était l'exposition proposée par la Chapelle de l'Observance du 21 décembre 2018 au 28 février 2019 ? **Intervalles**
Réponse dans le Draguignan Magazine n° 38, page 17.

Démocratie participative

Draguignan compte 9 Conseils de quartier. Vous souvenez-vous quand ils ont été renouvelés pour la dernière fois ? **Octobre 2020**
Réponse dans le Draguignan Magazine n° 48, page 17.

Développement économique

Afin de soutenir le développement économique, Info Jeunes, anciennement Bureau Information Jeunesse, organise chaque année pour les jeunes et demandeurs d'emploi le forum : **Emploi et création d'entreprise**
Réponse dans le Draguignan Magazine n° 39, page 11.

Eau et assainissement

Combien de kilomètres de canalisation d'eau parcourt la ville ? **242**
Réponse dans le Draguignan Magazine n° 50, page 19.

Environnement

Un seul mégot peut polluer 500 litres d'eau en : **moins d'une heure**
Réponse dans le Draguignan Magazine n° 44, page 11.

Finances

Quelle est le budget principal de la commune pour l'année 2021 ? **59 414 000 €**
Réponse dans le Draguignan Magazine n° 49, page 14.

Handicap

La ville développe depuis 2018 une plateforme médico-sociale à destination des jeunes présentant des troubles du spectre autistique intitulée : **Prisme**
Réponse dans le Draguignan Magazine n° 39, page 4.

Habitat

Depuis le 1^{er} octobre 2018, Draguignan est engagée dans une Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain. En 2 ans, combien de personnes ont été recensées ? **293**
Réponse dans le Draguignan Magazine n° 48, page 11.

Jeunesse

Combien d'étudiants compte Draguignan ? **Entre 1 000 et 1 500**
Réponse dans le Draguignan Magazine n° 43, page 6.

Petite enfance

En 2019, le service Petite enfance de la ville a organisé la fête des crèches le : **14 juin**
Réponse dans le Draguignan Magazine n° 41, page 23.

Politique de la ville

Quels sont les deux quartiers prioritaires de la ville ? **Les Collettes et le centre historique**
Réponse dans le Draguignan Magazine n° 28, page 26.

Projet éducatif territorial

Que signifie PEDT ? **Projet éducatif territorial**
Réponse dans le Draguignan Magazine n° 40, page 15.

Revitalisation commerciale

Dans le cadre du Contrat de revitalisation artisanale et commerciale, la ville redynamise le centre-ville avec un budget de : **7,5 M €**
Réponse dans le Draguignan Magazine numéro 49, page 6.

Santé

Chaque année, la ville participe à des actions de sensibilisation au cancer du sein à l'occasion de : **Octobre rose**
Réponse dans le Draguignan Magazine n° 37, page 13.

Sécurité civile

En cas de risque majeur, la ville vous tient informé via son service de : **Téléalerte**
Réponse dans le Draguignan Magazine n° 48, page 8.

Sécurité publique

En 2019, un Draguignan Magazine a consacré un dossier à la sécurité publique et à nos forces de l'ordre. L'intitulé de ce numéro est : **La sécurité sur le grand développement**
Réponse dans la couverture du Draguignan Magazine n° 39.

Service à la population

Le site Internet de la ville a été refondu pour être adapté à tous les supports visuels, du mobile à l'ordinateur en passant par la tablette. Il est donc : **“responsive”**
Réponse dans le Draguignan Magazine n° 38, page 19.

Sport

En février 2018, Draguignan a reçu le label : **Ville active et sportive**
Réponse dans le Draguignan Magazine n° 33, page 15.

Pluvial

Le bassin de rétention créé au-dessus du chemin de Folletière est d'une capacité de : **1 400 m³**
Réponse dans le Draguignan Magazine n° 46, page 18.

Urbanisme

Dans le cadre du renouvellement mobilier d'affichage, combien de panneaux numériques ont été installés : **7**
Réponse dans le Draguignan Magazine n° 50, page 7.

Voirie

Depuis le mois de mars, des travaux sont engagés sur le boulevard Léon Blum. Il s'agit du tronçon n° : **4**
Réponse dans le Draguignan Magazine n° 50, page 20.

Groupes de l'opposition municipale

“Mieux vivre dans ma ville”

Chères Dracénois(e)s,

Je peux comprendre que les interrogations et la confusion soient grandes, concernant le dossier de CREATION DE LA DECHARGE DES DECHETS INERTES DU BTP sur l'ancienne carrière dite de la “Granégone”. Par respect pour nos concitoyens, le débat n'est et ne doit pas être politique, ce projet est suffisamment grave tant sur le plan sanitaire qu'environnemental.

En effet, qui croire ?

Peut-on croire un Maire, qui nous dit de ne pas nous inquiéter, que les riverains et les Dracénois peuvent dormir tranquille, qu'il n'y aura aucun changement ni de nuisances supplémentaires ? Peut-on croire que sans changement cela va également régler l'épineux problème des dépôts sauvages...bien sûr la parole d'un Maire vaut vérité ! Un Maire ne peut pas mentir à sa population...

...mais un simple conseiller municipal, parce qu'il est d'opposition, lui le peut !

Au regard de la gravité et des incidences sur la santé humaine et environnementale de ce projet, mon rôle d' élu municipal est et restera d'alerter, et d'informer nos concitoyens, qu'un tel projet aura des conséquences néfastes et dégradera le bien-être auquel nous aspirons tous, et dont un Maire se doit d'être le garant et le protecteur.

Lors du conseil municipal du 18 mai dernier, dans l'intérêt de TOUS, j'ai souhaité, au-delà de l'incohérence en matière d'aménagement du territoire, de sacrifier ce secteur à haute valeur environnementale, et au-delà de tous les autres inconvénients liés à ce projet, alerter le Maire sur l'inquiétante légèreté de ce dossier, présenté dans la précipitation, sans consultation préalable de la Commission Urbanisme !

Ce dossier n'a pas pris en compte les nombreuses alertes de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale, a omis de prendre en compte le périmètre de protection de la zone de captage de l'eau potable du

pont d'Aups et a négligé de tenir compte de l'étude hydrologique de 2003 qui indique que le vallon de la Tunis est un secteur sensible. Est-il besoin de rappeler que ladite carrière est classée au Plan Local d'Urbanisme en zone Naturelle interdisant toute nouvelle activité industrielle et figeant l'activité de SOMECA dans sa configuration actuelle. Près d'un million de m³ de déchets inertes viendront recouvrir le vide de fouille, nocivités liés aux poussières et au trafic des camions pour les riverains, pour les terres agricoles du secteur, pour la proximité avec le Centre Hospitalier.

Aspersions des stocks et des pistes par temps sec et venteux de centaines de milliers de m³ d'eau qui pénétreront obligatoirement les sols et les nappes, occasionneront des risques pour le Forage du Pont d'Aups, le captage de la source Dragon et le canal des arrosants.

Ce Maire a cédé, là où d'autres Maires se sont opposés à de telles installations. Rien d'étonnant à le voir ainsi remercier par une place de choix sur la liste des dernières élections régionales. Son tête de liste, Monsieur MUSELIER, évoquait “Vouloir rendre autonome, la Région PACA, en matière de gestion des déchets à l'horizon 2030”.

Pouvons-nous croire un seul instant que lorsque l'on évoque le terme de “déchets inertes”, cela vient garantir toute séparation avec des résidus organiques ou non inertes ? La qualité de la déconstruction et le tri préalablement effectué sont deux facteurs qui conditionnent la pureté des déchets inertes.

Chers Dracénois(e)s, voici exposées les raisons pour lesquelles, nous demandons purement et simplement le retrait de ce projet.

**Les élus du groupe
“Mieux dans ma ville”
miglioli2020@gmail.com**

Jean-Bernard Miglioli

Christine Villelongue

René Dies

Camille Diquelou

Jean-Daniel Santoni

“Génération Draguignan”

Texte non parvenu

“Draguignan Plus Loin Ensemble”

Ouf ! Sans le savoir, le Maire vient peut-être de sauver notre Hôpital !

En décidant de proposer une délibération qu'ils pensaient glisser en douce lors du dernier Conseil Municipal du 18 mai, le Maire de Draguignan - Président de l'Agglomération - Conseiller Régional et sa mirobolante équipe majoritaire viennent de repêcher notre hôpital qui est en grande détresse, sans le savoir.

Des services menacés de disparition vont pouvoir se maintenir grâce à l'apport de la future carrière de la Granégone, transformée bientôt en décharge à ciel ouvert pour recycler les déchets inertes du BTP.

Inertes ne veut pas dire “inoffensifs” comme pourraient le laisser penser les propos du Maire. Il vous suffit de revoir cette intervention surréaliste sur la chaîne YouTube de la ville à la 49^{ème} minute.

Draguignan, future poubelle du Var, et de la Région Sud comme l'a annoncé malicieusement Renaud MUSELIER dans l'édition de Var Matin du 1^{er} juin, a parait-il vocation à nous rendre “autonome en matière de gestion des déchets à horizon 2030”. Vraiment, cela valait bien une 3^{ème} place aux Régionales.

Décidément “l'ADN de la République En Marche” incarnée par Richard STRAMBIO selon le député MATRAS fait de terribles ravages : le “En Même Temps” sous la deuxième casquette du Maire - Président, lui a permis de nous pondre le 1^{er} juin une application financée par l'agglomération... tenez vous bien pour lutter contre les déchets ! Le timing est presque parfait. On caresse d'un côté, tandis qu'on étourdit de l'autre.

Sans doute l'effet du surcul des mandats que Richard STRAMBIO version 2014 fustigeait si bien : ne plus savoir où l'on en est et prendre ses administrés pour des imbéciles. D'autant plus que l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale, lui, ne fait pas dans la demi-mesure. Dans ses conclusions, il est écrit : “considérant par conséquent qu'au regard de

l'ensemble des éléments fournis par le pétitionnaire, la mise en compatibilité du PLU de Draguignan est susceptible d'avoir des incidences sur la santé humaine et l'environnement (...) une nouvelle demande d'examen au cas par cas du projet de modification du PLU est exigible si celui-ci fait l'objet de modifications susceptibles de générer un effet notable sur l'environnement.”

Ce même avis, volontairement ou pas, omis de nos dossiers d'études de conseillers municipaux, tout comme la réunion de la commission “urbanisme et environnement, elle aussi oubliée : ne pensez vous pas que cela fait beaucoup, en même temps ? On voudrait dissimuler les choses, que l'on ne s'y prendrait pas autrement ! Chacun se fera son opinion.

Pour conclure, notre nouveau Conseiller Régional va devoir rapidement se former aux nouveaux outils de la région, en particulier à l'Agence Régionale de la Biodiversité, et du SRADDET : en effet la Granégone se trouve juste à coté de plaines agricoles, de nappes phréatiques, d'une zone natura 2000, et surtout de nombreux riverains... Était-ce bien nécessaire de réaliser par DPVa le nouveau tronçon de la vigne à vélo et les équipements sportifs à La Clappe pour polluer les futurs utilisateurs et mettre en danger leur santé ?

En tous les cas, ce sujet va nous mobiliser chers Dracénois. Nous ne nous laisserons pas manipuler comme de vulgaires godillots. Nous serons très vigilants sur le dossier. Nous vous invitons dès à présent à vous rendre nombreux pour répondre à l'enquête publique.

Au nom des colistiers “Draguignan Plus Loin Ensemble”, je vous souhaite à tous un bel été !

**Mathieu WERTH
RDV et Contact :
mwerth2020@gmail.com**

Groupe de la majorité municipale

“Draguignan au cœur”

Chères Dracénoises, chers Dracénois,

Notre équipe municipale a été élue au 1^{er} tour en mars 2020 sur la base d'un programme dont la mise en œuvre requiert toute notre attention en parallèle de notre mobilisation pour adapter l'action communale aux évolutions de la situation COVID.

Lors d'un point d'étape effectué en juin 2021, nous avons évalué que 81% des 131 actions inscrites à notre programme sont soit en cours de réalisation (50%) soit se sont d'ores et déjà matérialisées concrètement (31%). Après 15 mois d'un début de mandat lourdement impacté par la situation COVID, ce résultat apparaît comme d'autant plus satisfaisant que la réalisation de certains projets a été rendue impossible par les confinements et les mesures barrières.

Beaucoup reste encore à faire. Nous en sommes conscients. Mieux, nous en sommes d'autant plus motivés qu'il faut aujourd'hui relever des enjeux décuplés par les bouleversements extraordinaires que nous vivons ensemble depuis l'apparition de la COVID.

C'est pourquoi notre devoir est d'accélérer pour mieux relever des défis de l'après Covid qui s'annoncent particulièrement importants à l'échelle de notre ville et de notre territoire. Avec l'impérieuse nécessité de se donner les moyens de cette transition indispensable pour l'adaptation de Draguignan à de nouvelles réalités. Mais surtout, avec l'impérieuse nécessité de se donner les moyens d'améliorer le quotidien de toutes les Dracénoises et de tous les Dracénois subissant une période de profonds chambardements.

Cette analyse nous a conduits à nous engager au-delà du cadre local pour créer les conditions d'une action de proximité efficace en se fondant sur les valeurs qui ont toujours été les nôtres pour faire face aux tentations populistes et aux inclinations attentistes.

L'important, c'est d'être en capacité de rassembler largement face à ceux qui s'échinent à fragmenter en voulant s'imposer sur les divisions, sans se soucier parfois de la mithridatisation affectant un débat public soumis à d'incessantes péroraisons.

Pour nous, l'enjeu c'est de mobiliser un maximum de ressources pour que Draguignan ne se laisse pas distancer en matière de santé et de sécurité tout comme dans le domaine de la transition écologique et de l'indépendance économique. Pour que chaque Dracénoise et chaque Dracénois trouve sa place.

Nous avons fait ce choix. C'est un engagement de liberté pour s'engager sur l'austère sentier de la responsabilité. La charge est lourde et le chemin exposé à des débats communaux cherchant manifestement parfois plus à désorienter qu'à accompagner.

Mais notre cap est aussi clair que notre lucidité intacte et notre volonté renforcée.

**Le groupe
“Draguignan au cœur”**

VOTRE MUNICIPALITÉ ET VOUS

> Rendez-vous avec le Maire

Vous souhaitez rencontrer le Maire ?
Il vous suffit de prendre rendez-vous en téléphonant au **04 94 60 31 29/39**

> Boîte aux lettres

Vous souhaitez adresser un courrier au Maire ?
Il vous suffit de le déposer dans la boîte aux lettres, à Hôtel de ville, rue Cisson ou d'envoyer un courriel à l'adresse suivante : **mairie@ville-draguignan.fr**

> Internet

Votre magazine est en ligne sur le portail de la Ville au format accessible sur **www.ville-draguignan.fr**

> Permanences des Adjoints au Maire

Vous pouvez contacter les Adjoints au Maire en composant le **04 94 60 31 51**

LES PHARMACIES DE GARDE À DRAGUIGNAN

La pharmacie de garde est de service toute la semaine du samedi 19h au samedi suivant 19h.
Ces gardes peuvent changer, renseignez-vous auprès des pharmacies ou au commissariat de police.

DU 3 JUILLET AU 11 SEPTEMBRE 2021

DATES	PHARMACIES	ADRESSES	N° Tél.
Du 3 au 10/07	Pharmacie DES HELLENES	Résidence Les Hellènes - Saint-Léger	04 94 68 16 19
Du 10 au 17/07	Pharmacie CARNOT	31 Boulevard Carnot	04 94 67 22 25
Du 17 au 24/07	Pharmacie CLEMENCEAU	30 Boulevard Clemenceau	04 98 10 53 90
Du 24 au 31/07	Pharmacie PRINCIPALE	13 rue de la République	04 94 68 00 56
Du 31/07 au 7/08	Pharmacie SALAMANDRIER	Centre Cial Salamandrier	04 94 68 04 43
Du 7 au 14/08	Pharmacie REYBAUD	7 Place aux Herbes	04 94 68 25 59
Du 14 au 21/08	Pharmacie LA CROIX BLEUE	11 Boulevard Foch	04 94 50 42 70
Du 21 au 28/08	Pharmacie SAINT JAUME	Résidence Martels - Chemin St Jaume	04 94 68 13 51
Du 28/08 au 4/09	Pharmacie PROVENÇALE	Résidence Notre Dame du Peuple Avenue St Hermentaire	04 94 67 15 70
Du 4 au 11/09	Pharmacie PEYROT	Centre Commercial Les Collettes	04 94 68 68 97

PERMANENCE DE SOINS AVEC L'AMHL

L'Activité Médicale Libérale Hospitalière est située dans l'enceinte du CHD et proche des Urgences.
Un médecin libéral vous prendra en charge comme il le ferait dans un cabinet libéral en ville.
Les horaires de présence sont assurés : de 20h à minuit en semaine / de 14h à minuit le samedi / de 10h à minuit le dimanche et jours fériés. Tél. accueil urgences : 04 94 60 50 62.

URGENCES DENTAIRES / DENTISTES DE GARDE

Le Conseil départemental de l'Ordre des chirurgiens-dentistes du Var a mis en place un numéro de téléphone qui communique les cabinets dentaires de garde les dimanches et jours fériés.
N° unique : 0892 566 766.

ALERTE MÉTÉO FRANCE

Météo-France propose un service d'information par un répondeur (coût d'une communication téléphonique) sur l'état de vigilance en France Métropolitaine, par département et sur l'évolution d'événement relevant de la vigilance orange ou rouge au 05 67 22 95 00.
Informations accessible également sur : **france.meteofrance.com/vigilance**

CONTACT MAGAZINE
Mairie de Draguignan
Direction de la Communication
Rue Georges Cisson - 83300 Draguignan
Tél. : 04 94 60 31 66 - Fax : 04 94 60 31 97
www.ville-draguignan.fr
Magazine d'information municipale
de la Ville de Draguignan
Édition N°52 - Juillet-août 2021

Directeur de la publication :
Richard Strambio, maire de Draguignan
Rédacteur en chef : Maud Jecker
Rédaction : Jeremy Veloso
Agenda : Régine Fassi
Photos : Gaël Delaite
Conception graphique : Philippe Bérenger
Impression : Groupe Riccobono - 83490 Le Muy
Distribution : bal-idf.com
Tirage : 22 000 exemplaires
Dépôt légal à parution



Document réalisé par un imprimeur respectueux de l'environnement sur papier écologique (recyclé ou issu de forêts gérées durablement) avec des encres végétales.



À l'attention des personnes non voyantes et malvoyantes, le magazine est édité en CD audio par l'Association des Donneurs de Voix de la Bibliothèque Sonore de Draguignan - Tél. 04 94 47 01 96 - Il est également disponible en version PDF accessible sur le site **www.ville-draguignan.fr/draguignan-magazine**.



ville.draguignan



@VilleDraguignan

ALLO MA VILLE

HÔTEL DE VILLE

Accueil 04 94 60 31 31
Affaires scolaires 04 94 60 20 36
Animation 04 94 60 31 59
Bâtiments communaux 04 94 60 20 70
Cabinet du maire 04 94 60 31 29 / 39
Contrat local de santé 04 94 60 20 30/31 77
Communication 04 94 60 31 66
Documentation archives 04 94 60 20 07
Domaine public 04 94 60 20 88
Enfance, jeunesse et sports 04 94 60 31 77
Environnement 04 94 60 20 83
État civil 04 94 60 31 04
Espace associations 04 94 60 20 21/31 77
Guichet familles 04 94 60 20 24
Nettoyement 04 94 60 20 87
Petite enfance 04 94 60 20 44
Pôle activités adaptées 04 94 60 20 25/31 77
Ressources humaines 04 94 60 31 31
Secrétariat des élus 04 94 60 31 51
Urbanisme 04 94 60 20 48 / 31 65 / 20 53
Voirie et réseaux divers 04 94 60 20 63

CULTURE

Chapelle de l'Observance 06 10 76 48 66
Maison du bourreau 04 94 47 72 86 - 04 94 84 54 31
Musée de l'Artillerie 04 83 08 13 86
Musée des ATP 04 94 47 05 72
Office intercommunal de tourisme 04 98 105 105
ORGANuGAMMusEum 04 94 84 54 31
Pôle culturel Chabran 04 83 08 30 40
Théâtres en Dracénie 04 94 50 59 59

INFORMATIONS JEUNESSE

Info Jeunes 04 94 68 27 00
Maison de l'étudiant 04 94 76 19 05

TRANSPORTS

Transports en Dracénie 04 94 50 94 05
Centrale Taxis Dracénie 04 94 68 68 68

SÉCURITÉ-URGENCES

Commissariat Police 17 ou 04 94 39 44 00
Police municipale 04 94 68 88 52
Pompiers 18
SAMU 15
Dépannage Électricité : ErDF 09 726 750 83
Dépannage Gaz : GrDF 0800 473 333
Véolia Eau 0 969 329 328

CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
04 94 50 42 20

POINT D'ACCÈS AU DROIT DE DRACÉNIÉ

267, Avenue de Verdun - Centre administratif Chabran
1^{er} étage - 83300 Draguignan
Renseignement et RDV au 04 98 10 29 20

DÉFENSEUR DES DROITS

M. Richard Godet, délégué du Var,
267, Avenue de Verdun - Centre administratif Chabran
Le mercredi toute la journée - Tél. : 04 83 95 33 00
richard.godet@defenseurdesdroits.fr

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Les conciliateurs de justice vous reçoivent :
- au Centre Joseph Collomp - Place René Cassin
- au 267, Av. de Verdun - Centre administratif Chabran
- au Palais de justice
- au Commissariat de la Police nationale
Tél. : 04 94 60 31 31 ou 04 98 10 29 20

CIP HAUT CENTRE VAR

Centre d'information sur la prévention des difficultés des entreprises - Consultations gratuites le 3^e jeudi de chaque mois. Chambre de commerce et d'industrie
247 rue Jean Aicard - RDV par tél. : 04 94 22 63 44

ÉCRIVAIN PUBLIC (aide aux démarches)

LM ÉCRIRE - Ludvine Montbord vous reçoit au Tribunal de Draguignan, les lundis (semaines paires) de 9h à 12h (avec ou sans rendez-vous) - Tél. : 06 61 31 78 77

ORDRE DES AVOCATS

Victimes de violences conjugales ou intrafamiliales
04 94 603 272
Victimes d'une infraction pénale 04 94 603 270

JOUR- NÉES DES ASSOCIATIONS

samedi 4 septembre Draguignan

d'infos sur **www.ville-draguignan.fr**



Ville de Draguignan



CHAPELLE
OBSERVANCE
DRAGUIGNAN

3 juillet
19 septembre
2021

Joseph-Alphonse-Omer de

Valbelle

un grand seigneur
au XVIII^e siècle

EXPOSITION



Ville de Draguignan

En partenariat avec



Chapelle de l'Observance
Draguignan